

Label WOC



Processus de labellisation

Le Défi Clé WOC – Water Occitanie est centré sur la réutilisation des eaux usées dans l'objectif de préserver la ressource en eau pour faire face aux changements globaux. Financé par la Région Occitanie, WOC répond à cet objectif en stimulant la recherche académique en région au travers du financement de projets sur la thématique de la Reuse : la réutilisation d'eau les d'eau intervenant après un usage ou une artificialisation du flux ayant eu un usage et/ou une finalité différente. Il s'intéresse également aux conséquences que pourraient avoir la Reuse sur le grand cycle de l'eau.

Le label WOC indique l'apport des travaux de recherche menés au champ thématique de WOC, détaillé dans sa feuille de route, et de son intérêt au regard de la structuration de la recherche régionale sur la réutilisation des eaux usées en Occitanie.

La labellisation appuie le projet candidat et renforce sa cohérence vis-à-vis des actions menées par la Région à travers le Défi Clé WOC.

Deux membres du CoPil indépendants des unités de recherches déposant le projet ont en charge d'évaluer les apports du projet à la thématique de WOC, sans que cela ne constitue une évaluation de la qualité du projet.

La labellisation sera actée par un courrier de WOC précisant les raisons pour lesquelles ce projet contribue à l'atteinte des objectifs du défi, énoncés dans la feuille de route.

Critère d'éligibilité et d'évaluation :

Les projets labellisables seront évalués sur :

- L'apport du projet à la thématique de WOC ainsi qu'à sa mise en œuvre ;
- Les partenaires et leur localisation géographique ;
- L'impact du projet sur la structuration et la visibilité de la recherche en Occitanie

Procédure de candidature :

Le-la porteur·euse transmet le dossier de candidature du projet concerné par la labellisation, accompagné d'un courrier explicatif à defiwoc-contact@umontpellier.fr au moins 1 semaine avant la date de dépôt.